

DECISION

OBJET : LE CREUSOT - Zone d'activités Harfleur 2000 - Allée des Bruyères - Déclassement du domaine public routier de la Communauté Urbaine.

La PRÉSIDENTE de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2026, devenue exécutoire à compter du 30 juin 2026, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté Urbaine est propriétaire et gestionnaire de l'Allée des Bruyères, sur la commune de LE CREUSOT,

Considérant qu'une partie de la parcelle cadastrée section BE n°451, en forme de demi-cercle, d'une superficie de 157 m², et relevant du domaine public routier communautaire a été intégrée dans l'emprise clôturée de la parcelle cadastrée section BE n°449, appartenant à la Société FRAMATOME,

Considérant la demande de la société FRAMATOME visant à régulariser la situation foncière du terrain en demi-cercle intégré à sa propriété derrière son portail et sa clôture,

Considérant le document modificatif du parcellaire cadastral établi par Madame Lucie DAUJEAN, Géomètre-Expert du cabinet 2AGE-Conseils, sur la commune de LUX, sous le numéro d'ordre 2732V et en date du 21/06/2026, attribuant la référence cadastrale BE n°617 à ce terrain à régulariser,

DECIDE ce qui suit :

- La désaffectation ayant été constatée, de procéder au déclassement du domaine public routier de la Communauté Urbaine d'une partie de terrain en forme de demi-cercle cadastrée section BE n°617 (157 m²), située Allée des Bruyères, commune de LE CREUSOT ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 16 juillet 2026

Certifié pour avoir été reçu

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

à la sous-préfecture le 28 juillet 2026
et publié, affiché ou notifié le 28 juillet 2026

LA PRESIDENTE,

Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized loop on the left and a horizontal line extending to the right, with a small vertical stroke intersecting the loop.

LA PRESIDENTE,

Isabelle LOUIS

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized loop on the left and a horizontal line extending to the right, with a small vertical stroke intersecting the loop.